



**COMMUNE  
DE  
PONT-A-CELLES**

**Réf doc : CVD CC 220314 PCDR  
Rapport annuel Approbation**

**Séance du 14 MARS 2022**

**Présents :** Monsieur Pascal TAVIER, Bourgmestre.  
Mmes et MM. KNAEPEN, ~~DE~~BLAERE, STIEMAN,  
DEMEURE, KAIRET-COLIGNON, Echevins.  
Monsieur Romuald BUCKENS, Président du CPAS.  
Mmes et MM. COPPEE, DRUINE, VANCOMPERNOLLE,  
LUKALU, LIPPE, NICOLAY, VANNEVEL, MARTIN,  
NEIRYNCK, PIGEOLET, DE COSTER, ZUNE, GOOR,  
CAUCHIE-HANOTIAU, DEPASSE, WAUTHIER,  
BARBIEUX, KAIRET, Conseillers communaux.  
Monsieur Gilles CUSTERS, Directeur général.

---

**S.P. n° 26 – DEVELOPPEMENT RURAL : Programme Communal de Développement Rural (PCDR) :  
Rapport annuel 2021 – Approbation – Décision**

---

Le Conseil communal, en séance publique ;

VU le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

VU l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

VU la circulaire ministérielle du 10 septembre 2021 relative à la mise en œuvre des programmes communaux de développement rural (PCDR) ;

VU sa décision du 21 juin 2010 d'approuver à l'unanimité le projet de Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune de Pont-à-Celles ;

VU l'arrêté du Gouvernement wallon du 09 juin 2011 approuvant le Programme Communal de Développement Rural de la commune de Pont-à-Celles ;

CONSIDERANT l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural ;

CONSIDERANT que ce rapport sert d'élément de vérification de la bonne gestion des subventions ;

VU le projet de rapport annuel pour l'année 2021 ;

CONSIDERANT que le projet de rapport annuel a été présenté à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) le 09 février 2022 ; que celle-ci a émis un avis favorable sur le rapport ; que toutefois, le quorum de présence n'a pas été atteint ;

CONSIDERANT que le projet de rapport annuel a été à nouveau présenté à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) le 09 mars 2022 : que celle-ci a émis un avis favorable sur le rapport ;

Pour ces motifs ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité :**



**COMMUNE  
DE  
PONT-A-CELLES**

**Réf doc : CVD CC 220314 PCDR  
Rapport annuel Approbation**

**Séance du 14 MARS 2022**

**Présents :** Monsieur Pascal TAVIER, Bourgmestre.  
Mmes et MM. KNAEPEN, ~~DE BLAERE~~, STIEMAN,  
DEMEURE, KAIRET-COLIGNON, Echevins.  
Monsieur Romuald BUCKENS, Président du CPAS.  
Mmes et MM. COPPEE, DRUINE, VANCOMPERNOLLE,  
LUKALU, LIPPE, NICOLAY, VANNEVEL, MARTIN,  
NEIRYNCK, PIGEOLET, DE COSTER, ZUNE, GOOR,  
CAUCHIE-HANOTIAU, DEPASSE, WAUTHIER,  
BARBIEUX, KAIRET, Conseillers communaux.  
Monsieur Gilles CUSTERS, Directeur général.

---

**S.P. n° 26 – DEVELOPPEMENT RURAL : Programme Communal de Développement Rural (PCDR) :**  
**Rapport annuel 2021 – Approbation – Décision**

---

**Article 1**

D'approuver le rapport annuel 2021 relatif à l'Opération de Développement Rural, tel qu'annexé à la présente délibération.

**Article 2**

De transmettre ledit rapport accompagné de cette présente délibération :

- au service extérieur de la Direction du Développement rural ;
- à la Direction du Développement rural ;
- au Cabinet du Ministre ayant la Ruralité dans ses attributions ;
- au Pôle Aménagement du territoire ;
- aux membres de la CLDR ;
- à la Fondation Rurale de Wallonie ;
- au service Cadre de Vie.

Ainsi fait en séance, date que dessus.

**PAR LE CONSEIL**

**Le Directeur général,  
(s) G. CUSTERS.**

**Le Président,  
(s) P. TAVIER.**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

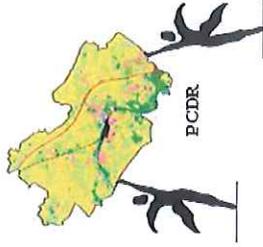
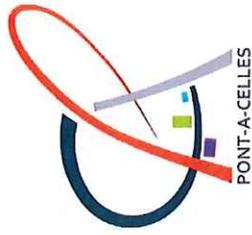
**Le Directeur général,**

**G. CUSTERS.**



**Le Bourgmestre,**

**P. TAVIER.**



# Développement rural

Administration communale de Pont-à-Celles

## RAPPORT ANNUEL

Année 2021

Place communale 22 - 6230 Pont-à-Celles • Tél. 071 84 90 50 • Fax 071 84 43 45 • [www.pontacelles.be](http://www.pontacelles.be)

## ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

### 1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 3	LT 04	Mise sur pied d'une maison médicale	A déterminer	Financement privé.
Lot 1 + Lot 2	CT 03 + MT 02	<b>Création d'une plateforme communication</b> Lancement GT communication de la CLDR en 2013 Pérennisation de la démarche en cours de développement par l'engagement d'un chargé de communication pour la commune en 2018. Renouvellement des outils de communication communaux.	A déterminer	
Lot 1	CT 01	<b>Révision du Schéma de structure communal et du Règlement communal d'urbanisme</b> Schéma de structure communal approuvé par le Conseil communal du 15/02/2016 Règlement communal d'urbanisme approuvé le 16/08/18	115.000 €	DGO4 (80%)
Lot 1	CT 04	<b>Création d'un complément de service pour le taxi du CPAS</b> Achat d'un véhicule PMR	6.000 Euro	Région wallonne
Lot 1	CT14	<b>Valorisation du site du Prieuré</b>	2.092.090 €	FWB, DG04, SPW-ARNE, ...
Lot 2	MT 10	<b>Création d'un atelier de réparation deux roues</b>	A déterminer	Repair café Pont-à-Celles en transition
Lot 2	MT 13	<b>Création de logements d'urgence</b>	A déterminer	1 logement de transit réalisé à la rue du Cheval Blanc 1 logement de transit réalisé rue de l'Eglise 2 logements de transit réalisés rue des Champs (srl Les Jardins de Wallonie) 1 logement place Communale 21
Lot 2	MT 17	<b>Aménagement d'un parking pour le co-voiturage à proximité d'un accès autoroutier</b> Parking sortie 21 A54 inauguré et fonctionnel		DGO1

## 2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% (estimation PCDR)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 1	CT02	Soutien de la dynamique du P.C.D.N.	11.495 €	SPW-ARNE	Organisation d'un forum ouvert citoyen sur le sujet en novembre 2014. Création d'un Jardin didactique et de formation à la gestion différenciée au Fichaux avec Natagora Introduction dossier Appel à projet BiodiverCité 2021
Lot 1	CT05	Investissements en technique de gestion durable des bâtiments	A déterminer		1 / Mise en place d'une collaboration de type « tiers investisseur » avec l'IGRETEC. ➔ Réalisés : Rénovation du chauffage à production d'eau chaude du Hall des Sports et rénovation du chauffage de l'ancienne aile de la Maison communale. 2 / Nouvelle crèche communale inaugurée en 2017: ➔ VMC double flux / double vitrage / chaudière à condensation basse énergie. Détails : <a href="http://www.leswallonsnemanquantsdair.be">www.leswallonsnemanquantsdair.be</a> 3 / Adhésion à la Convention des Maires. Adoption d'un Plan d'Action en faveur de l'Énergie durable et du Climat = Plan Climat 2030. 4 / Attribution du marché de remplacement de la chaudière mazout de l'école Theys par une chaudière biomasse 5 / Candidature acceptée par la RW dans le cadre de l'appel à projet « Pollec 2020 » (Conseiller en énergie et investissement [remplacement chaudière école Wolff])
Lot 1	CT08	Création d'un atelier rural au cœur de l'entité	A déterminer selon localisation	SPW-ARNE	Réflexion en CLDR en 2013 sur grandes options du projet. Décision d'implanter l'atelier rural sur le site de l'Arsenal (et donc dépendant du projet global).
Lot 1 + Lot 2	CT 07 + MT 18	Aménagement des abords de la gare et des points d'arrêts SNCB	910.000 € pour parking SNCB	SNCB	Travaux d'agrandissement du parking actuel finalisé (+200 places). Nécessité d'une réflexion sur le rehaussement des quais de gare à PAC et le désenclavement de la gare de Luttre.
Lot 1	CT 10	Dynamisation du Musée de Liberschies	A déterminer	Commune – Musée de Mariemont	Nouvelle convention en réflexion entre Musée de Mariemont et Commune

Lot 1 + Lot 2	CT 12 + MT 21	Création d'un pôle de développement multifonctionnel sur le site de l'Arsenal	A déterminer pour les différentes phases restantes	SAR, PPP, SPW-ARNE,....	Perte de la subvention FEDER (enveloppe réaffectée à d'autres bénéficiaires car le pollueur « historique » doit prendre les frais de dépollution à sa charge). Rencontre prévue avec la SPAQUE pour étudier les différentes possibilités. Adoption d'une feuille de route prévue dans le PST, réalisée par l'intercommunale IGRETEC. Réflexions en cours.
Lot 1	CT 13	Création et gestion d'une Salle culturelle sur le site de l'Arsenal	1.279.357€	SPW-ARNE – Convention DR	Convention DR 2017 pour la création d'une Maison Rurale Auteur de projet désigné par le Collège en août 2019 : mission confiée au bureau d'architecture Faidherbe & Pinto ( <i>rue Defacqz 78 1060 Bruxelles</i> ) Avant-projet approuvé en date du 10.08.2020. Envoi permis unique en date du 05.11.2020 Convention réalisation obtenue le 14/06/21 Adjudication en cours
Lot 1	CT09	Valorisation du site du Castellum de Liberchies	2.857.130€	AWAP, SPW-ARNE,DG04,CGT,F WB, JDW	Dernière maison acquise par la Commune en 2013. Réunion Commune / SPW(AWAP) 4/10/18 pour la prise en charge de la démolition des bâtiments sur le site en vue de la mise en valeur. Reprise des contacts en décembre 2019. En attente d'un retour de l'AWAP (souhaite identifier la position du Ministre en charge)
Lot 2	MT 03	Création d'une coopérative citoyenne d'investissements en énergies renouvelables	Fonds privés	/	Réflexions en cours dans le cadre du projet POLLEC. Possibilité d'affiliation à une coopérative existante.
Lot 2	MT 05	Amélioration de la gestion des déchets verts	A déterminer	A déterminer	Reconnaissance commune Zéro Déchet. Développement de la réflexion, du tri et de la technique de gestion.
Lot 2	MT06	Valorisation du secteur agricole	A déterminer		05/03/2020 : première réunion avec les agriculteurs. Mise en place d'une plateforme avec les agriculteurs, visant deux objectifs : - Rétablir une communication entre les citoyens et les agriculteurs, leur permettre d'échanger et de connaître davantage le métier + contraintes - Lutter contre les inondations : identification d'actions concertées. Réflexions sur les plantations d'arbres le long des cours d'eau.

Lot 2	MT 09	Réalisation de randonnées pédestres, cyclistes et équestres avec guidage GPS/MP3	232.222 € (projet « tourisme »)	LEADER	Projet « tourisme » du GAL Transvert abandonné en juillet 2013. Projets en cours : GT réseau lent : mise à jour ballades Geminiacum ; réflexions sur un maillage cyclable dans l'entité. Parrainage des sentiers ; extension points nœuds à PAC en cours ; signalisation des sentiers débouchant sur des impasses ; itinéraires de ballades développés par l'asbl « Maison Sport & Santé de Pont-à-Celles » ; incorporation des balades sur l'application WIKILOC et publication sur le site internet communal ; En cours dans le cadre du projet Arsenal (CT12).
Lot 2	MT 12	Création d'un quartier pilote à empreinte écologique réduite	Intégré dans le projet global Arsenal		
Lot 2	MT 14	Création de logements sociaux et moyens aux abords des gares et points d'arrêts	Intégré dans le projet global Arsenal		En cours dans le cadre du projet Arsenal (CT12) + logements rue Roosevelt. Création de 10 logements (appartements) à revenu d'équilibre en face de la gare de Luttre (Les Jardins de Wallonie).
Lot 2	MT 11	Mise en valeur du canal	Phase 1 : 26.111,8 € Phase 2 : 477.446,64 €	Phase 1 : Appel à projet « Ma Ruralité ! »  Phase 2 : SPW-ARNE	Projet d'aménagement de l'ancienne plaine de jeux à Luttre le long du canal dans le cadre de l'appel à projet « c'est ma ruralité » (2019). Demande de convention DR en 2020 pour la création d'un espace intergénérationnel le long du Ravel. Réunion de coordination en date du 12 février 2020. Approbation convention-exécution Conseil communal 15 décembre 2020 et approbation par Région wallonne. Attribution auteur de projet le 14/12/20 et notification début 2021. Présentation de l'avant-projet devant la CLDR le 20.11.2021 et devant le Collège communal le 08.11.2021. Une consultation citoyenne sera organisée en février 2022 afin de récolter l'avis des citoyens.
Lot 3	LT05	Création d'une maison de jeunes et aménagement d'un espace pour jeunes	A déterminer	Infrasport, ...	Agora space créé à l'arsenal... Réflexions pour la création d'une maison des jeunes (lieu?).
Lot 3	LT02	Création d'une "ressourcerie"	A déterminer	A déterminer	Différentes initiatives en réflexion : affiliation à la Ressourcerie de Charleroi en projet, Gratifieria... Lancement du projet commune Zéro Déchets en 2017.

Lot 3	LT 10	Création d'une halte pour les gens du voyage	A déterminer	Commune	Définition d'un schéma d'organisation pour l'accueil des gens du voyage sur le territoire communal
Lot 3	LT06	Acquisition de terrains en vue d'assurer une meilleure protection du milieu naturel	A déterminer		Achat d'un terrain à Launois par un particulier avec gestion communale et convention avec la commune pour la mise à disposition Réalisation d'un cadastre du patrimoine foncier.
Lot 3	LT09	Lancement d'un service de location de vélo à la gare de Luttre	A déterminer		Réflexions pour l'installation de box vélos à la gare de Luttre

### 3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1 + Lot 2	CT11 + MT 20	Réaménagement de la ZAE située entre le complexe sportif et la rue Roosevelt	121.000 € (phase 1 étude)	DGO4, investisseurs privés	A déterminer
Lot 2	MT 01	Actualisation et mise en application du Plan communal de Mobilité existant	A déterminer	A déterminer	Adoption du PCM programmée dans le PST. Programmé en 2021-2022. Réflexions en cours sur les voies de mobilité au sein de l'entité
Lot 2	MT 04	Formation d'une EFT spécialisée dans l'entretien écologique des bords de rivières, des chemins et des zones naturelles	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Lot 2	MT 07	Création d'une école des devoirs	A préciser	A préciser	A déterminer
Lot 2	MT 15	Mise à disposition de terrains à coûts intéressants pour les jeunes	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Lot 2	MT 08	Mise en place d'un réseau lent pour favoriser le déplacement des villages	810.603,39 €	Développement rural : convention-exécution 2021-A	Désignation auteur de projet 20 septembre 2021
Lot 2	MT 16	Création de logements "résidence services"	A déterminer	A déterminer	Réflexion en cours sur un projet à développer en partenariat public
Lot 2	MT 19	Valorisation écologique et paysagère du bief n°8 de l'ancien canal	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Lot 2	MT 23	Aménagement de la place du Marais	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Lot 2	MT 22	Aménagements complémentaires à la	A déterminer	A déterminer	A déterminer

Lot 3		rénovation du tronçon pavé de la rue de Trazegnies						
Lot 3	LT 01	Digitalisation et valorisation des ressources documentaires du Chapace et club photo	A déterminer					
Lot 3	LT03	Application du principe de centre de jour pour occuper les personnes âgées	A déterminer					
Lot 3	LT 07	Création d'un bus multiservices	A déterminer					
Lot 3	LT 08	Création d'un parcours d'interprétation "patrimoine et modernité"	A déterminer					
Lot 3	LT 11	Aménagement d'un parking pour camions à proximité d'un accès autoroutier	A déterminer					
Lot 3	LT12	Acquisition et valorisation du site archéologique dans le cadre du remembrement (Liberchies)	A déterminer					
Lot 3	LT13	Aménagements divers dans la vallée de la Rampe (Luttre)	A déterminer	A déterminer Via Contrat de Rivières ?				
Lot 3	LT 14	Aménagement de la place de Buzet	A déterminer					

#### 4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
Lot 1	CT06	Mise en place d'un réseau lent pour favoriser le déplacement des villages	3.543.845 € dont 1 <sup>er</sup> tronçon « Viesville – Thiméon » estimé à 1.173.030,46 € (convention DR 2013)	SPW-DGARNE – 1 <sup>ère</sup> convention DR Autres tronçons : DGO1,....	Convention 2013 hors délai abandonnée par décision du Collège communal le 13/09/21. Motif principal : impossibilité de résoudre des facteurs bloquants et contraignants sur un tronçon stratégique du projet.

**ANNEXE 2 : TABLEAUX DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX**

**TABLEAU 1 : Mise en place d'un réseau lent pour favoriser l'accès entre les villages : Tronçon Viesville-Thiméon**

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique	Mise en place d'un réseau lent entre les villages / Tronçon Viesville-Thiméon	Favoriser le déplacement fonctionnel entre les villages	715.770,48 €
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				
		Désignation de l'auteur de projet :		Date :
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		08/12/14
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		21/11/16
		Approbation du projet par l'A.C.		27/04/17
		Approbation du projet par le Ministre		Projet abandonné 13/09/21
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				
		Montant conventionné à 100%		Montant :
		Montant du subside développement rural		1.173.030,46 €
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		0 €

**TABEAU 2 : Création d'une maison rurale sur le site de l'Arsenal à Pont-à-Celles**

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2017	PCDR classique	Création d'une maison rurale sur le site de l'arsenal	Créer un lieu d'activité citoyenne et culturelle de grande capacité dans le centre de Pont-à-Celles. Reconvertir le site de l'arsenal en un pôle multifonctionnel.	1.239.580,80 € dont 61.979,04 € obtenu pour la convention faisabilité
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				
				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				12/08/19
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				10/08/20
Approbation de l'avant-projet par la R.W				01/04/21
Approbation du projet par l'A.C.				03/05/21
Approbation du projet par le Ministre				14/06/21
Adjudication :				22/09/21
Décision d'attribution du marché				27/12/21 (attribution lot 1)
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				
				Montant :
Montant conventionné à 100%				2.878.664,52 €
Montant du subsidy développement rural				1.589.332,26 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				0 €

**TABEAU 3 : Création d'un espace de rencontre et de convivialité le long du Ravel dans le cadre de la mise en valeur du canal**

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2020	PCDR classique	Création d'un espace de rencontre et de convivialité le long du Ravel dans le cadre de la mise en valeur du canal	Favoriser les liens	378.949,11 €
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				
		Désignation de l'auteur de projet :		<b>Date :</b>
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		<b>14/12/2020</b>
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				
		Montant conventionné à 100%		<b>Montant :</b>
		Montant du subsidy développement rural		<b>477.446,64 €</b>
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		<b>0 €</b>

**TABLEAU 4 : Création de liaisons douces reliant Rosseignies/Pont-à-Celles et Seneffe**

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
2020	PCDR classique	Création de liaisons douces reliant Rosseignies/Pont-à-Celles et Seneffe	Favoriser les liens	636.902,67
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				
		Designation de l'auteur de projet :	20/09/21	Date :
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				
		Montant conventionné à 100%	810.603,39	Montant :
		Montant du subsidy développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur	0 €	

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2003 C & avenant 2006	PCDR classique	Aménagement d'une maison de village à Luttre	Rendre le village plus convivial Favoriser la dynamique associative	219.028,97 €	13/10/11
2001 B et avenant 2004	PCDR classique	Aménagement paysager de la vallée du Buzet – phase 2 - points 1 à 7	Protéger un site paysager Favoriser les déplacements lents	477.307,96 €	25/03/13
2004 B et avenant 2008	PCDR classique	Requalification de la place des Résistants à Viesville	Améliorer les espaces publics de manière conviviale Améliorer le cadre de vie	1.234.138,29 €	17/02/14
2004 B	PCDR classique	Maison de Village de Thiméon et abords	Rendre le village plus convivial / Favoriser la dynamique associative	203.809,51 €	17/09/2018

**Etat du patrimoine : (concerne Maison de Village de Luttre et de Thiméon)**

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	<del>Non</del>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente	/	
Montant de la vente	/	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	/	
<b>Le bien est-il loué ?</b>	Oui	<del>Non</del>

Si le patrimoine est loué<sup>1</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.

Seules les maisons de village sont valorisées financièrement de manière ponctuelle lors de la mise à disposition des infrastructures au profit d'associations locales ou bien de particuliers.

Pratiquement, seule la maison de village d'Obaix-Buzet est gérée par une asbl de gestion villageoise (convention de mise à disposition entre la Commune et l'asbl), les autres maisons étant actuellement directement gérées par l'administration.

De plus, malgré les recettes dégagées découlant de ces locations, aucun bénéfice n'est généré car les charges de fonctionnement sont effectivement supérieures à ces recettes (d'autant plus qu'il faut également tenir compte des frais de personnel relatifs à la gestion administrative ainsi qu'à l'entretien des locaux).

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention) /	
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine (maisons de village)	Type : Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (maisons de village)	Type : Montant annuel
Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel
Réaffectation des bénéfices	

<b>Aménagement paysager de la vallée du Buzet (phase 2 – pt 8)</b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Aménagement paysager et mise en valeur des abords de l'église de Buzet (voirie, trottoirs, places de parking, plantations, signalétique...)
Impact des activités sur emploi	néant

<b>Aménagement de l'entrée de village (rue d'Azebois à Thiméon)</b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Aménagement/sécurisation du carrefour (plateau) entre 2 axes principaux du village Zone de détente
Impact des activités sur emploi	Néant

<sup>1</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

<b>Aménagement d'une maison de village à Luttre</b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Réunions de comités des fêtes (« les Pot'irons ») Animations d'activités intergénérationnelles Fêtes familiales
Impact des activités sur emploi	Activités de guidance extrascolaire (CPMS) Répercussions indirectes dues aux activités.

<b>Aménagement paysager de la vallée du Buzet – phase 2 - point 1 à 7</b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Aménagements paysager et ouvrages ponctuels favorisant les déplacements lents (voiries, trottoirs, sentier, marquages...)
Impact des activités sur emploi	Néant

<b>Requalification de la Place des Résistants à Viesville</b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Réaménagement complet de l'espace public (revêtement, stationnement, éclairage, mobilier urbain, espaces verts...)
Impact des activités sur emploi	Néant

<b>Maison de village de Thiméon et abords</b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Réunions de comités des fêtes Fêtes familiales Animations d'activités intergénérationnelles
Impact des activités sur emploi	Répercussion indirectes dues aux activités

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL**

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2008	2008	13/09/21	14/06/21
Date des réunions durant l'année écoulée	CLDR (en ligne): 02/03/2021	Nombre de présents	12 participants
	CLDR (en ligne) : 19/05/2021		14 participants
	CLDR : 30/06/2021		10 participants
	CLDR: 20/10/2021		15 participants

## Réflexion sur l'opération de développement rural

Le PCDR est arrivé en fin de validité le 9 juin 2021.

Par ailleurs, le Conseil communal de Pont-à-Celles a pris la décision le 18 mai 2020 d'initier une nouvelle opération de développement rural, et ce dès 2021. Il a également sollicité l'accompagnement de la FRW auprès de la Ministre de la Ruralité. Toutefois, celle-ci n'a pas retenu Pont-à-Celles dans la liste 2021-2022 des Communes accompagnées par la FRW. C'est donc l'Auteur de PCDR (désigné fin 2020) qui sera chargé d'une mission complémentaire d'accompagnement pour la troisième ODR.

L'année 2021 fut de nouveau marquée par la pandémie du COVID 19. Les réunions ont continué à être organisées en ligne durant le premier semestre. A partir de la fin juin, les réunions ont pu progressivement être réorganisées en présentiel.

La CLDR s'est réunie à quatre reprises (dont deux en ligne).

Lors de ces réunions, la CLDR a mené les réflexions principales suivantes :

- La réalisation d'un bilan approfondi du PCDR 2011-2021
- Un avis officiel sur l'avant-projet lié à la convention 2020 « Mise en valeur du canal : création d'un espace de convivialité » (Fiche projet MT11)
- Avis concernant le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (suite à la Circulaire DR 2020)

La CLDR a été informée :

- De l'obtention d'une convention exécution développement rural 2021 : création d'une liaison douce Rosseignies/ Pont-à-Celles / Seneffe
- De l'obtention d'une convention réalisation pour la Création d'une Maison Rurale
- De la décision du Collège communal (13/09/21) d'abandonner le projet de Convention DR 2013 « Création d'une liaison douce Viesville-Thiméon » pour cause de contraintes bloquantes insolubles.

**ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS**

**PCDR hors validité**

Année de réalisation	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention

Approuvé par le Conseil communal en séance du 14 mars 2021.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

G. CUSTERS

Le Bourgmestre,

P. TAVIER